

Charvin, Mme Paul (compositeur). [La Christine]La Christine : valse pour le piano. [1846].

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés sauf dans le cadre de la copie privée sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source Gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue par un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

*Depot 1646 - Paris 1849.*

à M<sup>r</sup> Hipolyte Fourneret.

BA

**CHRISTINE**

*Valse*

POUR

*le Piano*

PAR

**M<sup>ME</sup> PAUL CHARVIN**

*Prix 2<sup>f</sup>*

P.

*PARIS, chez M<sup>ME</sup> V<sup>VE</sup> LAUNER, Boulevard Montmartre, 14.*



*Handwritten musical notation and scribbles at the top of the page.*

# LA CHRISTINE.

Par M<sup>me</sup> Paul CHARVIN.

Valse.

A M<sup>te</sup> Hyp<sup>te</sup> FOURNERET.

PIANO

The musical score is written for piano and consists of six systems, each with a treble and bass staff. The key signature is two flats (B-flat and E-flat), and the time signature is 3/4. The score includes various musical notations such as notes, rests, and dynamic markings. The first system is marked 'Ped.' and the second system is marked 'Ped.'. The third system is marked 'leggerement'. The fourth system is marked 'Ped. f'. The fifth system is marked 'Ped. f'. The sixth system is marked 'Ped. f'.

First system of musical notation, consisting of a grand staff with a treble clef on the upper staff and a bass clef on the lower staff. The music features a complex texture with many beamed notes and chords, typical of a virtuosic piano piece.

Second system of musical notation, continuing the piece. It includes a dynamic marking 'f' (forte) in the bass staff. The notation is dense with chords and rapid passages.

Third system of musical notation, featuring an '8<sup>a</sup>' marking above the treble staff, indicating an octave shift. The music continues with intricate chordal textures.

Fourth system of musical notation, marked with 'leggerement.' (allegretto) in the bass staff. The treble staff shows a more melodic line with some grace notes, while the bass staff provides harmonic support.

Fifth system of musical notation, showing a continuation of the melodic and harmonic themes. The bass staff has a steady accompaniment of chords.

Sixth and final system of musical notation on the page, concluding the piece with a final cadence. The notation includes a double bar line at the end of the piece.